

Lundi 30/09	Mardi 01/10	Jeudi 03/10	Vendredi 04/10
Potage. Spaghetti bolognaise. Biscuit.	Potage. Pizza jambon fromage. Riz au lait.	Potage. Choucroute de poisson, sauce mousseline, pdt aux fines herbes. Fruit.	Potage. Pilons de poulet compote, frites. Biscuit.
Lundi 07/10	Mardi 08/10	Jeudi 10/10	Vendredi 11/10
Potage. Filet de dinde et ses légumes méditerranéens, pommes noisettes. Chocolat.	Potage. Filet de poisson pané, salade vinaigrette, purée. Danette.	Potage. Rosbif, tomates au four, gratin dauphinois. Fruit.	Potage. Vol au vent, frites. Biscuit.
Lundi 14/10	Mardi 15/10	Jeudi 17/10	Vendredi 18/10
Potage. Chili con carne, riz. Fruit.	Potage. Carbonnade de porc à l'italienne, pts pâtes. Boule de Berlin.	Potage. Saumon à la crème d'épinard, purée. Chocolat.	Potage. Sot l'y laisse à l'estragon, salade de tomates, frites. Biscuit.
Lundi 21/10	Mardi 22/10	Jeudi 24/10	Vendredi 25/10
Potage. Potée aux carottes, rôti de porc au spiringue. Yaourt aux fruits.	Potage. Poulet à l'asiatique, nouilles. Biscuit.	Potage. Cabillaud aux petits légumes, riz. Fruit.	Potage. Omelette aux champignons, frites. Chocolat.

MENU du mois d'octobre à 3,5€ (entrée, plat, salade bar à volonté et dessert)

Les 14 allergènes qui doivent être déclarés.

1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs hybrides et les produits à base de ces céréales*
2. Crustacés et produits à base de crustacés
3. Œufs et produits à base d'œuf
4. Poissons et produits à base de poisson*
5. Arachides et produits à base d'arachides
6. Soja et produits à base de soja*
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)*
8. Fruits à coque, à savoir amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia ou noix du Queensland et produits dérivés de ces fruits à coque*
9. Céleri et produits à base de céleri
10. Moutarde et produits à base de moutarde
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites (en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO2 total)
13. Lupins et produits à base de lupin
14. Mollusques et produits à base de mollusques

Pour tout renseignement au sujet des allergènes, le personnel de cuisine est à votre disposition..